

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	45 (1997)
Rubrik:	Société des amis du Musée d'art et d'histoire de Genève : 100e assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

100^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Rapport de la Présidente pour la saison 1996-1997



Félix Vallotton (1865-1925), *Femme, châle rose, cousant à la lampe, poupées*, 1901. Huile sur toile, 42,5 × 61 cm
Genève, Musée d'art et d'histoire, Inv. 1997-11. Don du Centenaire de la Société des Amis du musée

Monsieur le Directeur des Musées d'art et d'histoire de Genève, Mesdames et Messieurs les Conservateurs, Mesdames et Messieurs, j'ai le bonheur et le privilège de déclarer ouverte la 100^e Assemblée générale ordinaire de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève, honorée par la présence de Monsieur Alain Vaissade, conseiller administratif chargé du Département des affaires culturelles, et par Mesdames et Messieurs les Représentants du Conseil municipal.

Chers Membres, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre présence.

Depuis notre dernière Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1996, sept membres nous ont quitté pour toujours: ce sont M^{mes} Valentine Bouvier et Renée Hornung et MM. Marcel Berthola, Arthur Chevalley, Théodore Horovitz, Jean-Pierre Nouveau et Charles-André Vaucher. Pour rappeler à notre souvenir ces membres fidèles et pour honorer leur mémoire, je vous prie d'observer quelques instants de recueillement.

Pendant la dernière saison, pour les six visites commentées proposées aux membres chaque année, le choix a privilégié les expositions ayant un lien avec Genève et les collections

de ses musées. Elles ont débuté le lundi 23 septembre 1996 par la visite de l'exposition « L'Evêché de Genève, déjà place financière ? », commentée par M. Matteo Campagnolo. Docteur ès lettres mention histoire de l'Université de Venise, sa ville natale, M. Campagnolo a parachevé ses études au Département des Sciences de l'Antiquité de l'Université de Genève. Philologue et épigraphe hors pair - les inscriptions grecques et latines, gravées dans le marbre ou le métal, n'ont pas de mystère pour lui -, ses compétences le désignaient tout naturellement au poste de conservateur du Cabinet de numismatique du Musée de Genève, poste auquel il a été nommé le 1^{er} septembre 1995. Ainsi s'exhaussait un vœu de votre Comité qui demandait depuis quelques années déjà un responsable pour la collection de numismatique la plus importante de Suisse.

Organisée le mercredi 25 septembre 1996 par M^{me} Claudine Asper, présidente de la deuxième Section de notre Société, la visite de l'exposition « Pâques impériales. Les œufs en porcelaine du Musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg » nous a été commentée, avec cette science et cette sensibilité toujours fort appréciées du public, par M. Roland Blaettler, conservateur du Musée Ariana.

Le lundi 21 octobre 1996, tous les membres de la Société avaient été convoqués pour la visite de l'exposition « Cata-base sotériologique. Projet de niveau de subsistance minimum 1984 - Phase IV. Collection André L'Huillier ». Le témoignage de cette descente aux enfers, qui doit son salut à sa figuration exprimée en 3 335 dessins, couvrait tous les murs du Musée Rath. Commentée par M^{me} Claude Ritschard, cette exposition difficile et de ce fait très enrichissante nous a permis de découvrir un artiste, Tamas Taub, qui a vécu et réalisé son œuvre à Genève grâce à M. André L'Huillier, véritable mécène à qui la Ville et ses artistes doivent beaucoup.

Le lundi 2 décembre 1996, nous sommes retournés au Musée Ariana pour admirer l'exposition de Setsuko Nagasawa, qui nous honorait de sa présence. Dans son œuvre, on retrouve vivante la grande tradition japonaise, ainsi que ces liens d'influence entre l'Extrême-Orient et l'Occident qui, pendant des siècles, ont vivifié l'art céramique.

Le lundi 10 mars 1997, M. Roland Blaettler nous a convoqués pour rendre hommage à deux collectionneurs passionnés, MM. Charles Roth et Csaba Gaspar, qui, depuis de nombreuses années, contribuent à l'enrichissement des collections du Musée Ariana. Sous le titre « Regards croisés sur la céramique contemporaine: deux collections privées et un musée », étaient exposées les œuvres d'Edouard Chapallaz, Claire Debril, Aline Favre, Pierrette Favarger, Claude Champy, Regula Brenner, Carlo Zauli, Petra Weiss

et François Fouilhoux, céramiques propriétés des deux mécènes mais également des fonds du Musée.

Enfin, le jeudi 24 avril 1997, le président de la troisième Section de notre Société, M. Michel Bunel, nous a convié à une rencontre dont le thème était: « Email, ma passion ! » Nous avons été reçus par M^{me} Alice-Marie Secrétan-Barbault dans son atelier à Vandoeuvres, où ses consœurs émailleuses, M^{mes} Andrée Peaudcerf, Luce Chappaz, Danielle Wurst-Calame et Denise Barro-Duc, ont fait pour nous la démonstration des diverses techniques de la peinture en émail. La difficulté de cet art si genevois, maîtrisée par la beauté des gestes, nous a éclairé sur le mot « passion » qui figurait dans le titre de cette rencontre inoubliable.

Toutes ces activités ont été couronnées de succès et nous ont amené de nouveaux adhérents: au cours de la dernière saison, quatre-vingt-huit nouveaux membres sont venus grossir les rangs de notre Société, qui compte aujourd'hui mille trois cent vingt-trois Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève.

Il y a un siècle, elle comptait cent quatre-vingt-sept membres, elle s'appelait Société auxiliaire du Musée et le Musée de Genève n'existant pas !

C'est une belle aventure, qui s'insère parfaitement dans le contexte de l'histoire culturelle et artistique suisse, tout en présentant des caractères et des constantes spécifiquement genevois. En effet, à la fin du XIX^e siècle, les grandes villes suisses, Bâle, Berne et Zurich, se dotent de Kunstmuseum. A Genève, c'est à la suite de l'Exposition nationale de 1896 que la Classe des Beaux-Arts et la Société d'histoire et d'archéologie votent une résolution en faveur de la réunion des diverses collections de la Ville et du Musée épigraphique, résolution à laquelle adhèrent le Groupe de l'Art ancien de l'Exposition nationale et la Section des sciences morales et politiques de l'Institut national genevois. Le 24 mars 1897, ces quatre institutions adoptent une résolution dans laquelle on lit au point 3: « Le nouveau Musée devra être construit simplement et sans luxe, soit afin de ménager les finances de la Ville, soit afin de réserver les ressources publiques et privées pour compléter les collections. Il devra être assez spacieux pour permettre l'extension des collections ». Et au point 4: « Il est désirable qu'il soit fondé, à Genève, une Société du Musée destinée à venir en aide à cette institution ». Ce désir sera satisfait « le Lundi 12 Avril, à 5 heures, à l'Athénée », où est réuni, au nom de la Commission provisoire, le Comité d'initiative. Ordre du jour: « 1^o Discussion d'un projet de statuts. 2^o Constitution de la Société et nomination d'un Comité définitif ». La Société auxiliaire du Musée de Genève est créée et le Comité définitif est composé de MM. Camille Favre, président, Théophile Dufour, vice-président, Jaques Mayor, secrétaire, Louis Bron, trésorier,

Henri Darier, vérificateur des comptes, Victor van Berchem, Guillaume Fatio, Carl de Geer, Edouard Naville. L'article 3 des statuts de la nouvelle Société est formulé ainsi: «Elle a pour but de provoquer autant que possible la réunion, dans un seul musée, des collections artistiques et archéologiques de la Ville et de l'Etat et de contribuer à leur développement, spécialement en ce qui concerne l'archéologie, l'art ancien et l'art décoratif».

Ce dernier point soulève, déjà, des polémiques et son changement sera proposé à la première Assemblée générale en 1898, mais il témoigne des préoccupations du Comité. En 1897, ses membres savent que la «grande» peinture ancienne est trop chère pour les finances de la jeune Société, et si les collections des beaux-arts de la Ville sont satisfaisantes, celles des arts décoratifs et des arts appliqués, constituées d'objets fragiles et périssables, sont presque inexistantes. En outre, à la même époque, Genève s'agrandit: on construit beaucoup et on démolit aussi beaucoup; les membres de la Société s'efforcent de sauver tout ce qu'ils appellent le Vieux-Genève et que nous appelons aujourd'hui le patrimoine genevois. C'est ainsi que sont entreposés dans des locaux loués par la Société des centaines d'œuvres et d'objets, comme, pour ne citer que quelques exemples, le plafond à poutrelles moulurées du XVI^e siècle provenant de la maison Loeb, 25, rue des Allemands; la clef de voûte sculptée du Grenier à blé de Rive; un lot de faïences de Baylon à Carouge; des balustrades en fer forgé, des cheminées en marbre, une clef et une marque à feu en fer, trouvées à Genève, mais aussi un berceau en bois sculpté provenant du Canton d'Appenzell et, un peu plus tard, en 1899, les boiseries et le mobilier du château de Zizers, propriété de la famille de Salis. Cette préférence pour les témoins du passé et leur présence considérable dans les collections du futur Musée seront déterminantes pour l'intitulé de celui-ci.

Si, dès 1897 et grâce aux cotisations et aux dons en argent des membres, on peut procéder à des acquisitions - et notamment la première, l'extraordinaire horloge astronomique de table en argent, première application à Genève de l'aiguille des secondes, pièce de maîtrise d'André Millenet datée 1712-1713 -, la principale préoccupation du Comité reste «la question du Musée». Mais une mise au point s'impose dès 1898: les fonds recueillis par la Société ne sont pas destinés à la construction du Musée, «ses ressources sont destinées au contenu du Musée plutôt qu'à son contenant». On lit dans le rapport du vice-président Théophile Dufour, qui préside la deuxième Assemblée générale, que, le 25 février 1899, le Comité a envoyé à l'honorable M. Piguet-Fages, conseiller délégué aux musées,

«...un mémoire développé, traitant de l'étendue du futur Musée, de l'espace qu'il devrait occuper sur la parcelle

des Casemates, [...] de son aspect extérieur, de la composition et de l'aménagement des collections [...] car, sur ce point, il ne peut y avoir d'hésitation: le Musée n'a quelque chance d'aboutir qu'avec l'emplacement des Casemates [...]. Le rêve caressé depuis plus de vingt-cinq ans nous semblait près de devenir réalité... Mais on avait tout à fait oublié les anciennes polémiques qui se sont livrées autour de l'Observatoire, de la promenade de Saint-Jean et de la Plaine de Plainpalais, et la récente proposition faite au Conseil municipal de mettre à l'étude la construction d'un Musée genevois à la tête de l'Ile.»

A ces différents endroits viendront encore s'ajouter la rue de la Croix-Rouge et l'emplacement des Bastions. Comble de malheur, en 1899, «le budget municipal solde par déficit». Au début de l'année 1900, le Conseil administratif propose aux autorités municipales d'ouvrir un concours pour la construction d'un Musée sur l'emplacement des Casemates. Il demande aussi qu'une somme d'environ deux millions de francs soit inscrite dans le prochain emprunt de la Ville pour subvenir à cette dépense. Mais cette deuxième proposition n'est pas acceptée; le Conseil municipal considérant que la construction n'étant point encore chose décidée, il fallait attendre avant tout les résultats d'un concours sur un emplacement donné. Le Président de la Société ne cache pas sa préoccupation et ce qu'on appellera «la maladie de l'emplacement», qui perdurera bien après la pose de la première pierre du Musée aux Casemates, occupe une place prépondérante à l'Assemblée générale de 1900. Dans son rapport, Camille Favre s'adresse au Conseil municipal en ces termes:

«Enfin, tout en exprimant notre confiance dans cette autorité, nous nous permettrons de remarquer qu'en pareil cas, tout dépend de la façon dont elle procédera au choix à faire. Si, par exemple, on se bornait à désigner aux architectes un terrain qui plaise à première vue, en leur disant: Débrouillez-vous! ce serait certainement une grave erreur, en même temps qu'un moyen trop facile de sortir d'embarras. Bien au contraire, il est urgent de s'informer, en premier lieu, des conditions nécessaires aux musées en général, puis des conditions spéciales au Musée et aux collections de Genève. De là à fixer, pour ce Musée, une forme et des dimensions spéciales, il n'y a qu'un pas. Ce travail préliminaire une fois accompli, on pourra choisir, en connaissance de cause et sécurité, un terrain répondant à toutes ces exigences. Alors, mais alors seulement, le concours entre architectes pourra intervenir et donner de bons résultats. En effet, au lieu de faire épouser au Musée les contours d'un terrain quelconque, c'est la forme nécessaire au Musée qui aura dicté le choix de l'emplacement.»

Enfin, l'année suivante, le ciel semble s'éclaircir: grâce à l'appui du Conseil administratif, l'emplacement des Casemates

a prévalu et deux membres du Comité participent au jury du concours d'architecture qui, le 22 juin 1901, attribuera le premier prix à Marc Camoletti. Ce fait ne met pas un terme aux polémiques, bien au contraire, et il reste un obstacle de taille: les finances de la Ville sont toujours dans les chiffres rouges. Le rapport du président Camille Favre à l'Assemblée générale du 20 mars 1901 débute par l'éloge funèbre de Charles Galland, membre de la Société et président de la Chambre des agents de change de Genève. Fervent partisan de l'emplacement des Casemates, il avait offert quelques années auparavant à la Ville une somme de cent cinquante mille francs si celle-ci voulait s'engager à construire à cet endroit. Ce que le rapport de 1901 ne dit pas c'est que Charles Galland a légué sa fortune à la Ville de Genève, mais il faudra attendre 1903 pour savoir quelle part de cet héritage est affectée à l'édification du Musée. La question financière enfin réglée, «les fouilles peuvent commencer et aussi convaincre le public que l'existence du Musée a cessé d'être une simple hypothèse».

Sept ans après sa fondation, le premier but statutaire de notre Société est donc atteint et son rôle dans cette réalisation n'a pas été négligeable. Mais sa tâche est loin d'être achevée: elle suit de près les travaux de construction et les rapports du Président s'ornent de plans montrant leur avancement; elle intervient dans l'aménagement de l'espace intérieur du Musée pour placer ses diverses et nombreuses collections; enfin, les boiseries du château de Zizers et celles du salon du château de Cartigny, acquises en 1906, sont incorporées au bâtiment. Pour effectuer ces achats très importants, il a fallu que ses finances s'améliorent: c'est chose faite le 21 février 1902, lorsque la Société auxiliaire du Musée de Genève reçoit de M^{me} Alfred Vieuxsseux-Bertrand un don de cinquante mille francs, «dont les intérêts seuls seront employés à l'achat d'objets destinés à figurer aux collections municipales». Ses autres ressources financières proviennent des cotisations et de généreux dons en argent des membres. Mais «les dons en argent ne sont pas les seuls qui puissent nous aider à atteindre notre but», lit-on dans le rapport de 1898, «les dons en nature sont tout aussi intéressants pour nous et, de ce côté encore, nous avons été favorisés par la générosité du public, soit que l'on ait bien voulu acheter pour nous des objets à vendre, soit que l'on ait consenti à se dessaisir en notre faveur d'objets intéressants.» C'est vrai: pendant les premières années de la Société, et avant même la pose de la première pierre du Musée, la générosité des Genevois ressemble à la poursuite d'une chimère. En 1902 par exemple, alors que les polémiques autour de l'emplacement du Musée font rage et que son financement n'est pas acquis, M^{le} Amélie Piot fait don à la Société de sa collection: mille cinq cent quatre-vingtquinze pièces, éventails, dentelles et costumes, - à elle seule la donation Piot constitue la prestigieuse collection de tissus de notre Musée.

En octobre 1910, le Musée d'art et d'histoire de Genève est officiellement inauguré et, une année après, la valeur des objets achetés ou reçus en don que la Société auxiliaire lui remet est de cent huit mille cinq cent quarante-cinq francs. Les questions financières pendantes entre l'Etat et la Ville de Genève sur le financement de la nouvelle institution n'ayant pas été réglées, et malgré une démarche de notre Société auprès du Conseil d'Etat, le Musée est ouvert mais il n'a pas de crédit d'acquisitions, c'est-à-dire que chaque fois que son directeur ou l'un de ses quatre conservateurs désire acheter une œuvre ou un objet, il doit en référer au Conseil administratif. Alors, la Société auxiliaire, tout en poursuivant sa politique de dons - ils sont très nombreux et comportent des chefs-d'œuvre -, aidera aux acquisitions du Musée chaque fois que le montant mis à disposition par le Conseil administratif ne suffira pas. Ce n'est pas une situation provisoire: elle perdurera jusqu'au milieu des années soixante, lorsque M. Pierre Bouffard, directeur du Musée, sera élu conseiller administratif délégué aux Beaux-Arts et à la Culture; grâce à lui, la première ligne de crédit d'acquisitions pour les musées genevois figurera au budget de la Ville. Malheureusement cette ligne de crédit, au lieu d'augmenter, a une tendance déplorable à disparaître des budgets, au grand dam de l'enrichissement des collections publiques genevoises.

Si le Musée de la rue Charles Galland a été le premier but statutaire poursuivi et atteint par notre Société, elle a aussi été à l'origine d'autres institutions de prestige, comme l'Institut et Musée Voltaire et la Maison Tavel, car ses membres ont toujours eu à cœur le développement artistique et culturel de Genève, bien que nos statuts ne leur en fassent pas obligation. Nos statuts nous défendent d'intervenir dans la gestion et la politique artistique des Musées d'art et d'histoire genevois, mais, tout au long de son histoire, la Société est intervenue auprès des Autorités compétentes chaque fois que la vie, le fonctionnement et le développement des ces institutions étaient menacés. Je ne rappellerai que quelques exemples: la longue patience et la persévérance qu'il a fallu pour obtenir enfin que le grand Musée soit pourvu d'ascenseurs, réclamés déjà par M. Cartier, son premier directeur, en 1910; le rôle de notre Société dans la bataille qui a précédé la rénovation du Musée Ariana; et, depuis quelques années, notre requête pressante en faveur de l'élargissement du Musée dans l'espace prévu à cet effet depuis sa construction. Voilà pour la vie et le développement de nos musées. Quant à leur fonctionnement, c'est un point qui n'a jamais échappé à l'attention de mes prédécesseurs. En 1935 déjà, ayant appris que le budget voté par le Conseil municipal prévoyait la suppression pour cause d'économies de deux postes de conservateur, celui du Vieux-Genève et celui du Cabinet de numismatique, le président Emile Darier écrit au Conseil administratif en ces termes:

«Un musée est un centre d'études, de documentation, d'information. Seuls des conservateurs spécialisés peuvent répondre aux demandes du public, classer en connaissance de cause les collections, les mettre en valeur. Par leurs travaux, par les services qu'ils rendent, ils mettent en confiance les donateurs et attirent leurs dons». Cette définition du rôle du conservateur garde toute son actualité, et, malheureusement, aujourd'hui encore pour cause d'économies, le bon fonctionnement du grand Musée de Genève est entravé et une partie importante de ses collections laissées à l'abandon parce que les conservateurs de la Préhistoire, de l'Egyptologie et du Cabinet des dessins ne sont toujours pas nommés.

Lorsque l'on parcourt l'histoire de notre Société, ce qui frappe avant tout c'est sa continuité, sa constance, son opiniâtreté dans la poursuite du but qui lui a été confié voilà cent ans: «venir en aide à cette institution» qu'est notre Musée. C'est donc tout naturellement que je termine ce rapport par les mots prononcés par son président Auguste Bouvier en 1960, lors du cinquantième anniversaire du Musée: «La Société des Amis est heureuse et fière d'avoir pu collaborer, tout en conservant sa pleine liberté de mouvement et dans la mesure de ses forces, au développement d'une institution artistique et historique qui honore Genève».

Il nous reste à traiter le deuxième point de l'ordre du jour: les élections. Parmi les membres du Comité, ne sont pas soumis à élection MM. Denis Blondel, Jacques Darier, Alain Dufour, Jean-François Dumur, François Naef, Claude-Olivier Rochat, Albert Rodrik, Jan Zajis et celle qui vous parle. Leur mandat de trois ans venant à échéance, sont soumis à réélection: MM. Michel Bunel, Claude de Saussure, Lucien Fischer, Yves Oltramare et Guy van Berchem. Tous acceptent de continuer à œuvrer au sein du Comité, si telle est votre volonté. S'il en est ainsi, je vous propose de les réélire par acclamation. Je vous remercie. Le Comité soumet à votre élection deux nouveaux membres, qui manifestent depuis plusieurs années leur attachement à notre Société: MM. Juan Canonica et Olivier Fatio. Si telle est votre volonté, je vous propose de les élire par acclamation. Je vous remercie et je déclare close la 100^e Assemblée générale ordinaire de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève.

REMISE DU DON DU CENTENAIRE

Monsieur le Conseiller administratif, Mesdames et Messieurs les Représentants du Conseil municipal de la Ville de Genève, Monsieur le Directeur du Musée, Mesdames et Messieurs les Conservateurs, Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de notre 100^e anniversaire, au nom du Comité et de la Société des Amis du Musée tout entière, j'ai l'honneur de vous offrir cette œuvre de Félix Vallotton, n°450 de

son Livre de raison, intitulée par l'auteur: *Femme, châle rose, cousant à la lampe, poupées*, signée et datée 1901. Au moment de vous remettre ce tableau, notre joie et notre émotion sont grandes, car nous avons la certitude qu'il contribue à faire de l'œuvre de Félix Vallotton, réunie *con amore* par Charles Goerg, Conservateur en chef du département des Beaux-Arts, un des points d'excellence des collections du grand Musée de Genève.

Manuela Busino, présidente
Genève, le 12 juin 1997

Crédit photographique:

Musée d'art et d'histoire, Genève, photo B. Jacot-Descombes:
fig. 1 et pl. XI